

BULLETIN D'ADHESION 2020 – 2021 (ou de renouvellement d'adhésion)

A remettre au trésorier du Snes de votre établissement (ou à votre section académique pour les isolés) Il est indispensable de dater et signer votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA (Prélèvements)

Données personnelles	(2 1010 (011010)							
Identifiant SNES (si vous étiez déjà adhérent) Civilité : □ F □ H Date de naissa	ance							
Nom (utilisez le nom connu du rectorat présent sur le bulletin de salaire)								
Nom patronymique (de naissance) Prénom								
N° et voie (rue, bd), escalier								
Boite postale – Lieu-dit (ville pour les pays étranger)								
Code postal Ville (ou pays étranger)								
Téléphone fixe Téléphone portable Courriel :								
Situation professionnelle								
Catégorie (Certifié, Agrégé, CPE, Psy-EN, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, AED,)								
☐ Classe normale ☐ Hors classe ☐ Classe exceptionnelle	elon Date							
Discipline de recrutement Discipline d'exercice (si différente)								
Titulaire : ☐ Poste fixe ☐ ZR	□ Retraité							
Congé ou détachement (précisez sa nature) Si temp □Enseignant de langue régionale □ Conseiller en formation continue □ Formateur GRETA □ Conseiller pédi	s partiel (quotité)							
Enseignant en ☐ STS ☐ classe prépa Enseignant au ☐ CNED ☐ CANOPE ☐ Autre, préciser	agogique tuteui							
Enseignant and Devices								
Etablissements								
Affectation ministérielle (ZR pour les TZR, Rectorat pour les stagiaires, Etablissement pour les titulaires poste fixe	Code:							
Nom et ville								
Rattachement administratif (uniquement pour les TZR)	Code:							
Nom et ville Etablissement d'exercice	Codo							
Nom et ville	Code : Quotité horaire :							
Autres établissements d'exercice	Quotite noralle :							
Code: Nom et ville	Quotité horaire :							
Code: Nom et ville	Quotité horaire :							
des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur www révocable par moi-même en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique. Cotisation: Montant total € (Voir barème ou mode de calcul) Mode de paiement: Précisez le nombre de prélèvements et leur montant: prélèvements de € chacun. Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en aout 2021. □ Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre, paiement par prélèvements automatiques reconductibles. Je serai informé-e de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion ou en modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires à ma situation et modifier en conséquence le montant des prélèvements. Si vous ne souhaitez pas cette solution deux possibilités s'offrent à vous :								
□ Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles. (Validés pour l'année scolaire en cours, fin des prélèvements au plus tard en août) □ Paiement par chèque joint au nom du SNES. Date: Sign	ature :							
MANDAT En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passés Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, des présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	e avec elle.							
Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage NOM								
	TURE :							
Paiement : X récurrent ou unique								
Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion	Ne rien inscrire sous ce trait							



Barème des cotisations - Académie : GUYANE 2020-2021

· Vous bénéficiez, que vous soyez imposable ou non, d'un crédit d'impôt égal à 66% de votre cotisation.*

* sauf déclaration aux frais réels où la cotisation est comptabilisée dans les frais professionnels.

Entre parenthèses le montant d'un des 10 prélèvements si vous payez par prélèvement automatique.

Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août 2021 en fonction de la date de réception du bulletin.

Catégorie \ Echelon	1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9 ou B1	10 ou B2	11 ou B3
Certifié-es Cpe PsyEN Classe normale Coût réel après crédit d'impôt	119 € (11,9€) 41 €	119 € (11,9€) 41 €	147 € (14,7€) 50 €	176 € (17,6€) 60 €	181 € (18,1€) 62 €	185 € (18,5€) 63 €	195 € (19,5€) 67 €	209 € (20,9€) 72 €	222 € (22,2€) 76 €	237 € (23,7€) 81 €	253 € (25,3€) 87 €
Biadmissibles Coût réel après crédit d'impôt	non applicable	non applicable	152 € (15,2€) 52 €	181 € (18,1€) 62 €	190 € (19,0€) 65 €	197 € (19,7€) 67 €	207 € (20,7€) 71 €	222 € (22,2€) 76 €	238 € (23,8€) 81 €	253 € (25,3€) 87 €	264 € (26,4€) 90 €
Certifié-es Cpe PsyEN Hors classe Coût réel après crédit d'impôt	219 € (21,9€) 75 €	233 € (23,3€) 80 €	248 € (24,8€) 85 €	268 € (26,8€) 92 €	284 € (28,4€) 97 €	299 € (29,9€) 102 €	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Agrégé-es Classe normale Coût réel après crédit d'impôt	139 € (13,9€) 48 €	139 € (13,9€) 48 €	171 € (17,1€) 59 €	206 € (20,6€) 71 €	218 € (21,8€) 75 €	231 € (23,1€) 79 €	246 € (24,6€) 84 €	264 € (26,4€) 90 €	282 € (28,2€) 96 €	299 € (29,9€) 102 €	311 € (31,1€) 106 €
Agrégé-es Hors classe Coût réel après crédit d'impôt	282 € (28,2€) 96 €	299 € (29,9€) 102 €	311 € (31,1€) 106 €	non applicable	non applicable	333 € (33,3€) 114 €	345 € (34,5€) 118 €	362 € (36,2€) 124 €	non applicable	non applicable	non applicable
Certifié-es Cpe PsyEN Classe exceptionnelle Coût réel après crédit d'impôt	262 € (26,2€) 90 €	277 € (27,7€) 95 €	291 € (29,1€) 99 €	311 € (31,1€) 106 €	non applicable	333 € (33,3€) 114 €	345 € (34,5€) 118 €	362 € (36,2€) 124 €	non applicable	non applicable	non applicable
Agrégé-es Classe exceptionnelle Coût réel après crédit d'impôt	311 € (31,1€) 106 €	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	333 € (33,3€) 114 €	345 € (34,5€) 118 €	362 € (36,2€) 124 €	362 € (36,2€) 124 €	377 € (37,7€) 129 €	397 € (39,7€) 135 €
Chaires supérieures	253 € (25,3€)	266 € (26,6€)	282 € (28,2€)	298 € (29,8€)	311 € (31,1€)	333 € (33,3€)	345 € (34,5€)	362 € (36,2€)		ps ou temps n proportion	

	Traitement		1101 € à					
1	brut mensuel en €	1100 €	1400 €	1700 €	2000 €	2300 €	2600 €	et plus
	Contractuel-les - MA	40 €	70 € (7.00)	100 €	130 €	150 €	170 €	190 €
	Coût réel après crédit d'impôt	(4,0€) 14 €	(7,0€) 24 €	(10,0€) 34 €	(13,0€) 45 €	(15,0€) 51 €	(1 7,0€) 58€	(19,0€) 65 €

Personnels de vie scolaire (AED, AVS, AESH...) : 25 €

cotisation proportionnelle à la

quotité de temps de travail.

Situations exceptionnelles: contacter le trésorier académique.

Pension BRUTE	Inf. à	de 1681 à	de 1881 à	de 2061 à	de 2251 à	de 2441 à	de 2631 à	de 2811 à	de 3001 à	de 3191 à	de 3371 à	3561 € et
mensuelle	1681 €	1880 €	2060 €	2250 €	2440 €	2630 €	2810 €	3000 €	3190 €	3370 €	3560 €	plus
Retraité-es Pensionné-es Coût réel après crédit d'impôt	67 € (6,7€) 23€	86 € (8,6€) 30€	94 € (9,4€) 32€	103 € (10,3€) 36€	113 € (11,3€) 39€	122 € (12,2€) 42€	131 € (13,1€) 45€	140 € (14,0€) 48€	149 € (14,9€) 51€	158 € (15,8€) 54€	167 € (16,7€) 57€	176 € (17,6€) 60€

106€

114€

ATTENTION: le tableau pour les retraité-es/pensionné-es mentionne les pensions brutes et non nettes (voir sur votre dernier avis de pension).

Màj: 25/08/2020

Autres situations et cotisations non calculées dans ce barème :

- Montant : 10 € + 0,362 x indice brut de votre bulletin de paie (à l'euro supérieur).
- Calcul d'un prélèvement = Montant calculé / nombre de prélèvements (arrondi au 1/10ème d'euro supérieur)

Consulter le site du SNES-FSU: www.snes.edu et cliquer sur "Adhérez au SNES"









124€



@snesfsu



Coût réel après crédit d'impôi

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avi Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vo présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

ez passée avec elle. es droits, concernant le	snes
	Syndicat National des Enseignements de Second degré

veullez completer en lettres capitales en respectant le precas	sage Four le compte de .
	SNES
PRENOMO DO	46, avenue d'Ivry
ADRESSED10000000000000000000000000000000000	75647 PARIS Cedex 13
ADRESSE 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Ref : COTISATION SNES
CODE POSTAL-VILLE	Ref. Collisation sives
PAYSOCOOOCOOOCOOO	à:
	Le:
BUCOOOOO	DE JOINDRE UN RIB
Paiement : X récurrent ou unique	
Document à renvoyer à l'ac	dresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA:	FR 59 ZZZ 131547
------------------------------	-----------------------------	------------------